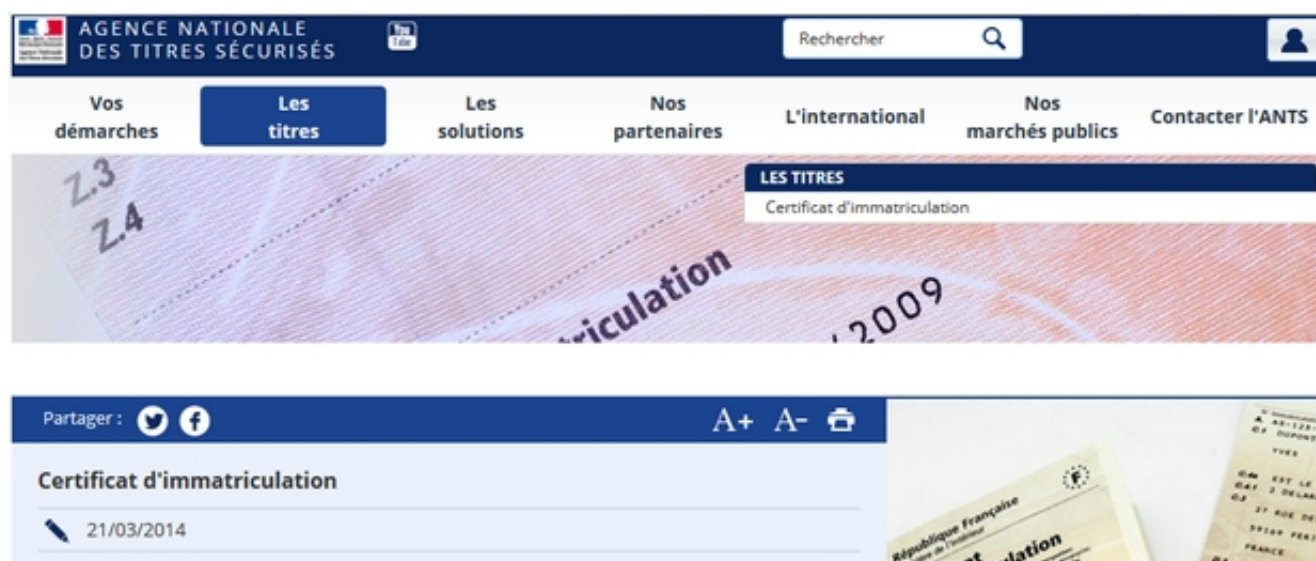


## Cartes grises bloquées: première solution pour les "W" ...

mercredi, 06 décembre 2017

Vers une sortie de crise concernant les errances de la délivrance en ligne des cartes grises et inscriptions au permis de conduire ? C'est ce que les représentant des professionnels sont venus demander hier soir au ministère de l'Intérieur. Ils sont repartis de cette réunion avec une première satisfaction : les délivrances des immats provisoires "W" sont débloquées et peuvent reprendre. Mais ce n'est encore qu'une partie des nombreux problèmes à résoudre...



*Même si les cartes grises provisoires sont enfin débloquées depuis hier, la nouvelle délivrance en ligne des immatriculations est loin d'être complètement "débloquée"...*

Le CNPA, la CSIAM (importateurs autos et motos), le CCFA (constructeurs français) et des représentants du ministère de l'Intérieur avaient rendez-vous hier soir place Beauvau pour évoquer l'épineux dossier de la dématérialisation (ratée) des cartes grises. Au nom des professionnels de l'automobile, Francis Bartholomé, président du CNPA, a réclamé «*un agenda de sortie de crise*», faisant écho à l'exaspération des professionnels ?comme d'ailleurs des particuliers? confrontés depuis la fermeture des guichets de préfecture à un système digitalisé qui ne sait pas gérer sans de multiples bugs l'inscription au permis de conduire comme l'obtention des cartes grises.

### Un interminable mois de dysfonctionnements

Le problème dure depuis le 6 novembre, date de la grande bascule digitale. Dès le 14 novembre suivant, la FNA avait demandé à être reçue sur le sujet par la Délégation à la Sécurité et la Circulation Routière (DSCR). Elle avait alors pu évoquer ces multiples dysfonctionnements et blocages apparus sur le SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules), le mal-nommé site de délivrance des titres.

Avant-hier, la FNA avait réitéré ses demandes [directement auprès de Gérard Collomb](#), ministre de l'Intérieur, constatant notamment que les professionnels étaient toujours «*dans l'impossibilité de livrer les véhicules commandés par leurs clients*». Par la voix de son président Gérard Polo, elle s'inquiétait

alors *«des procédures d'annulation de commande (...) déjà en cours, voire des actions en justice»*, en rappelant au ministre que *«ce blocage du SIV génère également d'énormes conséquences financières difficilement soutenables sur la trésorerie des entreprises, en raison des retards accumulés»*.

#### **Les dossiers des cartes grises WW enfin débloqués**

A ce titre, une première satisfaction au moins sur la question des 22 000 dossiers «W» bloqués dans les méandres digitales du nouveau système saturé par les demandes. *«Le bug [a été] identifié et le problème résolu»*, a ainsi pu annoncer Denis Robin, secrétaire général du Ministère de l'intérieur, dans [le communiqué commun](#) édité hier soir par les divers participants à cette réunion.

*«La possibilité pour les professionnels habilités d'obtenir une immatriculation provisoire WW pour les véhicules importés est fonctionnelle depuis cet après-midi et la livraison des véhicules à leur client peut donc reprendre»*, a-t-il précisé.

#### **Bien d'autres problèmes à résoudre**

C'est évidemment une première satisfaction pour les professionnels concernés, à commencer par ceux qui immatriculent des véhicules importés depuis d'autres pays européens et qui doivent passer par une première immatriculation en WW. Mais il n'en reste pas moins que 100 000 dossiers seraient bloqués, quand il fallait 48 heures pour que les guichets "physiques" des préfectures procèdent aux diverses délivrances de documents.

Car les immatriculations provisoires ne constituent qu'une partie des dysfonctionnements constatés dès la mutation digitale des ex-guichets physiques des préfectures. Les professionnels ont encore le plus grand mal à récupérer les cartes grises des véhicules accidentés puis réparés, ou au contraire de procéder aux formalités en ligne concernant une mise en destruction. Il en va de même concernant les très difficiles inscriptions en ligne au permis de conduire, qui exaspèrent les candidats et désorganisent les auto-écoles.

Les professionnels, légitimement échaudés, ont donc annoncé qu'un nouveau point serait fait dans quinze jours, puis dans un mois, dans le cadre d'un comité de pilotage.